

# soliswiss : développement de la prévoyance privée

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **28 (2001)**

Heft 2

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913086>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Développement de la prévoyance privée

Les modifications de la loi sur l'AVS/AI entrées en vigueur au début de cette année ont de sérieuses conséquences pour bien des Suisses établis à l'étranger. Nombreux sont ceux qui doivent dorénavant prendre en mains leur prévoyance retraite, parce qu'ils n'ont plus ou n'auront bientôt plus, la possibilité de contribuer à l'AVS facultative. Les assurances de rentes offertes par Soliswiss aux Suisses de l'étranger constituent une solution bien adaptée pour celui qui souhaite combler les lacunes de sa prévoyance vieillesse.

## De nouvelles opportunités

Les contraintes introduites par la nouvelle loi ont généralement été ressenties en premier lieu comme une grave menace. Le débat officiel a donc occulté les aspects positifs des systèmes privés suisses de prévoyance. Soliswiss – votre partenaire de confiance depuis des années pour les questions de sécurité – s'est engagé avec conviction dans le domaine de la prévoyance privée. Le résumé ci-contre met en évidence les avantages inhérents à la prévoyance vieillesse privée suisse.

## Un conseil de qualité

Une bonne planification de la prévoyance doit tenir compte de divers facteurs individuels (budget disponible, besoins estimés durant la retraite, situation familiale et priorités personnelles). Profitez donc sans engagement des connaissances d'un conseiller financier expérimenté qui vous présente les diverses possibilités et facilite vos décisions. Soliswiss vous aidera volontiers à trouver la solution de prévoyance avec laquelle vous vous sentirez vraiment à l'aise.

## Les assurances suisses de rente viagère associent...

### ...la flexibilité → Vous choisissez vous-même:

- le montant de vos primes, ou :
- le montant de votre rente (non limitée !)
- le mode de financement : prime unique, primes périodiques ou combinaison des deux
- la monnaie: franc suisse, Euro, Dollar américain
- le début de la rente: immédiat ou différé (dès l'âge de 40 ans)
- le type de rente: rente individuelle ou rente de couple (possible aussi pour des partenaires non mariés ou étrangers)
- la disponibilité de votre capital grâce à des possibilités de crédit
- les bénéficiaires

### ...et la sécurité → Vous bénéficiez des protections suivantes:

- en cas de décès prématuré durant la phase d'épargne: restitution de la valeur de rachat du capital aux bénéficiaires.
- conclusion de l'assurance de rente viagère sans examen de santé
- droit suisse: l'assureur est surveillé par la Confédération
- traitement privilégié de l'assuré ou du bénéficiaire en cas de saisie, faillite ou succession grevée de dettes
- Si désiré, la couverture des risques suivants est aussi possible:
  - invalidité: libération du paiement des primes périodiques
  - décès durant la phase d'épargne: assurance vie au bénéfice de la famille

**Prévoyance, Epargne, Assurance maladie, Protection contre les risques politiques – Soliswiss offre la sécurité aux Suisses qui vivent à l'étranger.**

(Veuillez remplir ce formulaire complètement et très lisiblement)

**Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma part, la documentation Soliswiss complète :**

En:  Allemand  Français  Italien  Anglais  Espagnol\*

\*Certains documents ne sont pas disponibles en espagnol. Veuillez aussi cocher une langue de remplacement.

M.  Mme

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_ . 19 \_\_\_\_\_  Membre Soliswiss No

\_\_\_\_\_  Non-membre Soliswiss

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Pays de résidence: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_ e-mail: \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer à : Soliswiss, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne, Tel. ++41 31 381 04 94,  
Fax ++41 31 381 60 28 e-mail: info@soliswiss.ch Internet: www.soliswiss.ch

[Revue 02/01]